

## QUE DOIS-JE FAIRE ?



### POUR MES PROCHES :

- Il faut inciter vos proches (parents, frères et sœurs, conjoint(e) et enfants...) à aller **consulter leur médecin généraliste** afin de réaliser un bilan sanguin et **de prévoir une vaccination contre l'hépatite B** si nécessaire.
- Il faut éviter toute relation sexuelle non protégée si votre partenaire n'est pas vacciné(e).

### + à savoir

Si vos proches sont vaccinés et ont un taux d'anticorps suffisant, il n'y a pas de risque de transmission.

Pas de risque de transmission non plus par le toucher, l'utilisation commune de toilettes, ni par l'eau et les aliments.

### POUR MOI :

- Il faut effectuer une **surveillance régulière** soit auprès de votre médecin généraliste ou de votre spécialiste du foie. Cette surveillance est **indispensable** car l'absence de symptômes dans cette maladie ne signifie pas l'absence de progression que seuls les examens peuvent déterminer.
- En cas de multiplication du virus, **un traitement** pourra vous être proposé sous certaines conditions, afin de **mettre le virus en sommeil** pour diminuer ou stopper les lésions du foie.



### À retenir

Avoir un résultat AgHBs positif, c'est être porteur du virus de l'hépatite B.



**Ce n'est pas une maladie honteuse** (1/3 de la population mondiale est ou a été dans cette situation).



**N'hésitez pas à en parler à vos proches pour les inciter à se faire dépister et à se protéger notamment en se vaccinant.**



**Vous devez prendre soin de vous** en faisant des suivis réguliers, même si vous vous sentez bien et que vous n'avez pas de symptômes.

## HÉPATITE B

J'AI UN RÉSULTAT  
AgHBs POSITIF

**JE PRENDS SOIN DE MOI**

**ET DE MES PROCHES !**





**UN RÉSULTAT  
AgHBs POSITIF**



## QU'EST CE QUE CELA SIGNIFIE ?

Le virus de l'hépatite B est constitué d'une enveloppe contenant l'antigène (Ag) HBs. Ainsi, **la présence de l'AgHBs** dans votre sang indique **la présence du virus de l'hépatite B** dans votre organisme. Ce virus utilise les cellules de votre foie pour se multiplier et entraîne leur destruction.

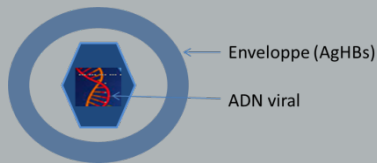


Schéma du virus de l'hépatite B

## CETTE INFECTION EST-ELLE FRÉQUENTE ?

On estime qu'environ 2 milliards de personnes sont ou ont été infectées par ce virus (1/3 de la population mondiale).

Il ne faut donc **pas avoir honte** de cette maladie, il faut la **prendre au sérieux** et **ne pas avoir peur d'en parler**.

## EST-CE GRAVE ?

L'infection par le virus de l'hépatite B se caractérise par **une phase aiguë** qui passe inaperçue chez la plupart des malades.



Mais parfois elle peut être à l'origine de:

- Fatigue
  - Nausées
  - Vomissements
  - Syndrome grippal
  - Jaunisse
- avec hospitalisation dans de rares cas.



L'alcool, le tabac et l'obésité peuvent aggraver la progression de la maladie.

Quand l'organisme n'a pas réussi à éliminer le virus (persistance de l'AgHBs au bout de 6 mois après la phase aiguë), on parle de passage à **la phase chronique**.

### Le passage à la phase chronique s'observe chez:

- moins de **5 % des cas** quand l'infection se fait **chez l'adulte**,
- mais dans **90 % des cas** quand l'infection se fait **chez les nouveau-nés**.

L'infection chronique peut être passive ou active avec des degrés d'activité allant de l'absence d'évolution jusqu'à des cas de **cirrhoses** et de **cancers du foie** (10 à 30 % des personnes ayant déjà une maladie évoluée en l'absence de soins).

## COMMENT SE CONTAMINE-T-ON ?

Le virus de l'hépatite B est très résistant.

Il peut survivre plusieurs jours à l'air libre et n'est détruit ni par l'alcool, ni par l'éther et ni par une température à 60° C pendant 4 heures !!!!

Le virus de l'hépatite B est très contagieux.

La contagiosité de cette maladie est plus importante que celle de l'hépatite C ou encore celle du SIDA.

Chez les personnes infectées, le virus est présent dans le sang et les autres liquides biologiques (sperme, sécrétions vaginales, lait maternel, salive,...).

### Les principaux modes de transmission sont :

Les contacts avec du sang contaminé par le virus liés au non respect des conditions d'hygiène lors :



- de la prise de drogue par voie intraveineuse,
- d'un tatouage ou piercing,
- de pratiques médicales.



La transmission de la mère à l'enfant.



Les relations sexuelles non protégées.



Les contacts avec un porteur du virus via les écorchures ou par l'intermédiaire d'objets personnels (rasoirs, brosses à dent,...).

